


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Version: 1.0

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SynPower™ ENV C2 0W30
 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline
 Wieldrechtseweg 39
 3316 BG Dordrecht
 Pays-Bas
 +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou
 prendre contact avec le CSR local

SDS@valvoline.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou
 appeler le SAMU en composant le 145, +41 44
 251 51 51(international)

Informations sur le produit

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre
 contact avec le CSR local

KRAUTLI (SCHWEIZ) AG
 BADENERSTRASSE 41
 8104 WEININGEN
 Suisse
 Tel 0041 44 439 66 25

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité chronique pour le milieu
 aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques,
 entraîne des effets néfastes à long terme.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Version: 1.0

2.2 Éléments d'étiquetage
Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H412

Nocif pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.Informations Additionnelles : EUH066
sur les DangersL'exposition répétée peut provoquer
dessèchement ou gerçures de la peau.Conseils de prudence : **Prévention:**
P273
Élimination:
P501

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu/récipient dans une
installation d'élimination des déchets
agrée.
2.3 Autres dangers
Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges
Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
hexatriacontane ramifié	151006-62-1 417-070-7	Aquatic Chronic4; H413	>= 5,00 - < 10,00
Reaction products of Benzeneamine, N- phenyl- with nonene (branched)	36878-20-3	Aquatic Chronic4; H413	>= 1,00 - < 2,50
Phénol , dodécyl- , ramifié	121158-58-5 310-154-3	Skin Irrit.2; H315 Eye Irrit.2; H319 Repr.2; H361f Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410	>= 0,10 - < 0,25


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Version: 1.0

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas
 d'exposition ou en cas de malaise.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin
 traitant.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone
 contaminée.
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et
 appeler un médecin.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.
 Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones
 exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
 Enlever les lentilles de contact.
 Protéger l'oeil intact.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin
 spécialiste.
- En cas d'ingestion : Appeler un médecin.
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.
- Risques : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou
 gerçures de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de
 premiers secours.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Version: 1.0

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
 Eau pulvérisée
 Mousse
 Dioxyde de carbone (CO₂)
 Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
 Hydrocarbures
 oxydes d'azote

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.
 Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
 Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Version: 1.0

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
 Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
 Ne pas fumer.
 Le récipient vide est dangereux.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Équipement de protection individuel, voir section 8.
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

Version: 1.0

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
 Vêtements étanches
 Chaussures de sécurité
 Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : clair

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

Version: 1.0

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Point d'écoulement	: -48 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: > 210 °C
	Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0,860 gcm ³ (15,6 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: env. 54,9 mm ² /s (40 °C)
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

Version: 1.0

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
 Oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
 Contact avec la peau
 Contact avec les Yeux
 L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5.000 mg/kg
 Méthode: Méthode de calcul

Composants:**1-DODECENE TRIMER, HYDROGENATED:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,06 mg/l


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

Version: 1.0

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Durée d'exposition: 4 h
 Atmosphère de test: poussières/brouillard
 Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en
 cas d'inhalation dans les classifications SGH.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
 Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en
 cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

Composants:
REACTION PROD. OF BENZENEAMINE, N-PHENYL- W/ NONENE (BRANCHED):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
 Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
 Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en
 cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données
 de substances similaires.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Produit:

Résultat: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:
1-DODECENE TRIMER, HYDROGENATED:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

REACTION PROD. OF BENZENEAMINE, N-PHENYL- W/ NONENE (BRANCHED):

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère de la peau

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

DODECYLPHENOL, MIXED ISOMERS:

Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Version: 1.0

Composants:
1-DODECENE TRIMER, HYDROGENATED:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

REACTION PROD. OF BENZENEAMINE, N-PHENYL- W/ NONENE (BRANCHED):

Espèce: Lapin

Résultat: Légère irritation passagère

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

DODECYLPHENOL, MIXED ISOMERS:

Résultat: Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:
REACTION PROD. OF BENZENEAMINE, N-PHENYL- W/ NONENE (BRANCHED):

Espèce: Cochon d'Inde

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:
1-DODECENE TRIMER, HYDROGENATED:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation
 métabolique
 Résultat: négatif

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
 Espèce utilisée pour le test: Lymphocytes humains
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation
 métabolique
 Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
 Espèce utilisée pour le test: Souris
 Voie d'application: Injection intrapéritonéale
 Résultat: négatif

REACTION PROD. OF BENZENEAMINE, N-PHENYL- W/ NONENE (BRANCHED):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
 Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

Version: 1.0

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Activation du métabolisme: avec ou sans activation
 métabolique
 Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:
DODECYLPHENOL, MIXED ISOMERS:

Toxicité pour la reproduction : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la
 - Evaluation fertilité, lors de l'expérimentation animale.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée
Composants:
1-DODECENE TRIMER, HYDROGENATED:

Espèce: Rat

Dose sans effet toxique observé: 1000 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: CUST-N11.00322320

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire
Produit:

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Composants:

hexatriacontane ramifié

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 00000265320

Version: 1.0

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Durée d'exposition: 96 h
 Type de Test: Essai en semi-statique
 Substance d'essai: WAF

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna): > 1.000 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Type de Test: Essai en statique
 Substance d'essai: WAF

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)
 Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Type de Test: Essai en statique
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Type de Test: Essai en statique
 Substance d'essai: WAF

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 600 mg/l
 Point final: Inhibition de la croissance
 Durée d'exposition: 72 h
 Type de Test: Essai en statique

Phénol , dodécyl- , ramifié
 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

: 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

1

Évaluation Ecotoxicologique
 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

Version: 1.0

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

hexatriacontane ramifié

Biodégradabilité

: Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 51,9 %

Durée d'exposition: 28 jr

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

Biodégradabilité

: Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 0 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

hexatriacontane ramifié

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 5

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: > 7,5

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination


13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

		Page: 14
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.05.2018
		Date d'impression: 08.02.2022
		Numéro de la FDS: 000000265320
SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 872518		Version: 1.0

Emballages contaminés : Vider les restes.
 Eliminer comme produit non utilisé.
 Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
 Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la : Distillats Paraffiniques Lourds


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.05.2018

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: 000000265320

SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
 plusieurs pays
 872518

Version: 1.0

mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) (Pétrole), Hydrotraités

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 57) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
 Non applicable

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Dans l'inventaire TSCA
LIS	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AICS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires


AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations
Information supplémentaire

Date de révision: 31.05.2018

		Page: 16
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.05.2018
		Date d'impression: 08.02.2022
		Numéro de la FDS: 000000265320
SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 872518		Version: 1.0

Texte complet pour phrase H


H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)
IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)
CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).
CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)
CExx : Concentration Effective de xx
FG : Qualité alimentaire (Food Grade)
GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)
H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)
IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).
IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

		Page: 17
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.05.2018
		Date d'impression: 08.02.2022
		Numéro de la FDS: 000000265320
SynPower™ ENV C2 0W30 Huile moteur synthétique Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 872518		Version: 1.0

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)

CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)

CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)

DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)

REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

Phrase R Phrase de risque

Phrase S : Phrase de sécurité

WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne